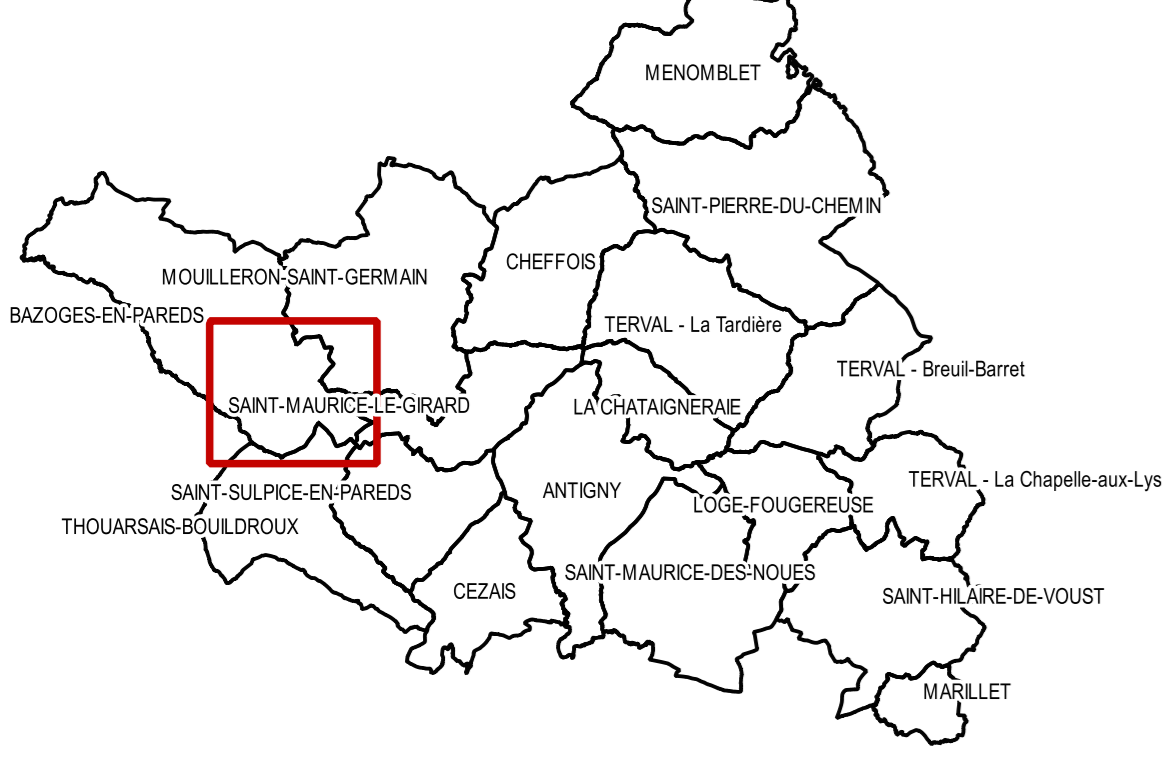


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE**
**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**


REGLEMENT GRAPHIQUE
BAZOGES-EN-PAREDS - SUD-EST



Prescrit le 31 janvier 2018
 Arrêté le 16 mars 2023
 Approuvé le ...

Annexé à la délibération,
 Monsieur le Président Valentin JOSSE





LEGENDE

■ Bâti dur
 ■ Bâti léger
 ■ Parcelle
 ■ limites communales

Zonage

- UI : Zones urbaines mixtes
- UI : Secteurs de la zone U dédiés aux équipements d'intérêt collectif et services publics
- UE : Zones urbaines à dominante économique
- AU : Zones à urbaniser à dominante résidentielle
- AUE : Zones à urbaniser à dominante économique
- A : Zones agricoles
- N : Zones naturelles et forestières
- Np : Secteurs de la zone N protégés en raison d'une forte valeur environnementale et paysagère
- NC : Zones naturelles dédiées à des activités commerciales et de services (STECAL)
- NE : Zones naturelles dédiées à des activités économiques (STECAL)
- NER : Zones naturelles dédiées à l'implantation d'éoliennes (STECAL)
- NG : Zones naturelles dédiées à des activités de gîte (STECAL)
- NL : Zones naturelles dédiées à des équipements d'intérêt collectif et services publics (STECAL)
- NT : Zones naturelles dédiées à des activités d'hébergement touristique (STECAL)

Eléments de patrimoine (L151-19 CU)

- ▲ Éléments de petit patrimoine linéaires (murs)
- ▲ Éléments de petit patrimoine
- ▲ Immeubles remarquables
- ▲ Sites Bâti Remarquables protégés
- ▲ Espaces publics remarquables (venelles)

Eléments de paysage et de continuités écologiques (L151-23 CU)

- Zones humides protégées
- Arbres remarquables protégés
- Alignements d'arbres protégés
- Haies remarquables protégées
- Boissements remarquables protégés
- Chemins creux protégés

Autres prescriptions

- ★ Bâtiments susceptibles de changer de destination (L151-11 CU)
- Linéaires commerciaux (L151-14 CU)
- Emplacements réservés (L151-41 CU)
- Secteurs couverts par DAP "Intensification urbaine Habitat" - dispo. générales + spécifiques
- Secteurs couverts par DAP "Intensification urbaine Habitat" - dispo. générales
- Secteurs couverts par DAP "Extension urbaine Habitat" - dispo. générales + spécifiques
- Secteurs couverts par DAP "Extension urbaine Habitat" - dispo. générales
- Secteurs protégés au titre de la richesse du sous-sol (L151-34 CU)
- PPRI La Lay : zone rouge
- PPRI La Vendée : zone bleue
- PPRI La Vendée : zone rouge

0 250 500 m
 Echelle 1:5000
 Fonds de plan : Base cadastrale DGFIP

Emplacements réservés

Commune	N°	Motif	Bénéficiaire	Surf. (m²)
BAZOGES-EN-PAREDS	4	Chapelle de la Graudière, aménagement et entretien des abords, liaison douce	Commune	350
BAZOGES-EN-PAREDS	9	Liaison douce	Commune	329